

## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>4663</b>	De <b>M. Davy Rimane</b> ( Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Guyane )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention		<b>Ministère attributaire</b> > Première ministre
<b>Rubrique</b> > chasse et pêche	<b>Tête d'analyse</b> >Hommage national aux victimes du covid-19	<b>Analyse</b> > Hommage national aux victimes du covid-19.
Question publiée au JO le : <b>17/01/2023</b> Réponse publiée au JO le : <b>01/08/2023</b> page : <b>7235</b> Date de changement d'attribution : <b>14/02/2023</b> Date de signalement : <b>16/05/2023</b>		

### Texte de la question

M. Davy Rimane appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'instauration d'une journée de deuil national en hommage aux victimes de la pandémie de covid-19. En 2021, le Gouvernement annonçait être très sensible à la situation des nombreuses familles qui ont perdu des proches pendant cette pandémie, lesquelles n'ont pas pu observer un processus de deuil normal ni rendre hommage à leurs défunts. Des réflexions étaient alors en cours afin d'envisager l'instauration d'une journée dédiée à la mémoire de celles et ceux qui ont été emportés par la pandémie. La nécessité de réhumaniser cette crise demeure intacte, afin de redonner leur part d'humanité à ces victimes parties dans l'indifférence du fait des protocoles sanitaires drastiques imposés pour l'organisation et le déroulement des obsèques à compter de l'entrée en confinement le 17 mars 2020. Depuis, les familles et les proches endeuillés restent encore empêchés de survivre à leurs morts. Si la crise sanitaire n'est pas derrière nous et que le virus circule et tue toujours, le caractère inédit de la gestion des obsèques des premières victimes du covid appelle un devoir collectif de mémoire de la France. Il souhaite donc demander des clarifications sur les conclusions des réflexions menées en 2021 et sur la position du Gouvernement face à cette demande répétée d'hommage issue de et soutenue par la société civile.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement est pleinement conscient de la douleur des familles touchées par les décès liés à l'épidémie de Covid. Dans ces conditions, le Président de la République a souhaité, dès avril 2021, qu'"aucun visage", "aucun nom" de victime ne soit oublié. Le Gouvernement poursuit le travail de réflexion concernant les modalités de l'hommage qui pourrait être rendu aux victimes du Covid dans notre pays, le cas échéant dans le cadre d'actions qui seraient conduites en lien avec les partenaires européens de la France.